



vous accompagner



Un soutien pour souffler

Une aide au répit

■ Exploitant-e agricole en épuisement professionnel



Vous êtes exploitant-e, conjoint-e d'exploitant-e agricole,
Vous vous sentez débordé-e, dépassé-e par les difficultés...
Vous avez le sentiment de ne plus y arriver...

L'aide au répit peut vous concerner.

L'aide au répit, c'est quoi ?

Un soutien financier (sous conditions de ressources) et un accompagnement social de la MSA :

- ▶ un temps d'échange et d'écoute sur votre quotidien,
- ▶ des journées de remplacement sur l'exploitation pour souffler et prendre du recul : jusqu'à 14 jours sur la base de 10 heures par jour,
- ▶ une aide financière jusqu'à 600€ pour un soutien psychologique afin de reprendre en main votre santé,
- ▶ une journée détente pour vous extraire de votre quotidien,
- ▶ une aide aux vacances à partager avec vos proches,
- ▶ une aide à domicile pour les tâches ménagères,
- ▶ un soutien financier aux démarches administratives.



Contact :
02 41 31 75 52
ass.grprec@msa49.msa.fr